

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 avril 2012

Gaz Métro

1717, rue du Havre
Montréal (Qué.)
H2K 2X3

Att. Madame Mireille Bérubé
M^e Vincent Regnault

Re: Dossier RDÉ R-3693-2009 – Phase 2.
Mécanisme incitatif de Gaz Métro – Phase 2.

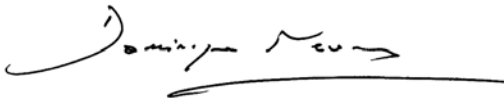
Demande de frais pour la participation aux trois séances de travail des 14 octobre 2011, 3 novembre 2011 et 23 novembre 2011 relatives à un indicateur sur les approvisionnements gaziers, par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Madame Bérubé,
Cher Confrère,

Tel que demandé par Gaz Métro, il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de frais par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) pour leur participation, aux trois séances de travail des 14 octobre 2011, 3 novembre 2011 et 23 novembre 2011 relatives à un indicateur sur les approvisionnements gaziers, dans le cadre de la phase 2 du présent dossier.

Copie de la présente et de cette demande de frais sont également déposées auprès de la Régie de l'énergie.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Régie de l'énergie.